



# Conférence nationale mouvements sociaux et débats

organisée par les commissions MSD, Éducation et Santé

## 30 et 31 janvier 2016

BULLETIN DE DÉBAT N° 2 - 23 JANVIER 2016

**D**ans ce deuxième bulletin préparatoire à la conférence des 30 et 31 janvier, vous trouverez plusieurs contributions ainsi que des textes de référence d'Ensemble!  
**Bonne lecture.**

## SOMMAIRE

- Pour créer des emplois, faut-il laisser la décision aux seuls employeurs-capitalistes ?, *Hugo Melchior* p. 1
- Argumentaire social  
*Louis-Marie Barnier, Jean-Claude Mamet et Stéphanie Treillet* p. 3
- Quelles seront nos propositions ?  
*Benoît Borrits* p. 6
- Une contribution brève et sans doute à compléter sur le financement et les débats sur le financement de la Sécurité sociale, *Bruno (commission santé)* p. 8
- Les positions d'Ensemble ! sur les questions sociales (*extrait de la feuille de route adoptée en janvier 2016*) p. 12
- Textes de référence d'Ensemble (novembre 2013) p. 13

Inscriptions à la conférence et renseignements auprès de [mamet.jean.claude93@gmail.com](mailto:mamet.jean.claude93@gmail.com)  
ou [secretariat.ensemble.fdg@gmail.com](mailto:secretariat.ensemble.fdg@gmail.com)

## • Pour créer des emplois, faut-il laisser la décision aux seuls employeurs-capitalistes ?

CONTRIBUTION DE HUGO MELCHIOR

### L'employeur-capitaliste ou « l'empereur en son royaume »

« Ce sont les employeurs qui créent les emplois. » Cet énoncé, répété à satiété, autant par les organisations patronales que par les gouvernements successifs, est tout à fait juste dans le cadre de l'ordre productif capitaliste. Cela n'est d'ailleurs pas pour rien si l'on désigne les employeurs par le nom de « décideurs ». En effet, l'appropriation privative des moyens sociaux de production confère aux capitalistes le monopole de la prise de décision légitime dans l'entreprise. Il est aussi nécessaire de rappeler le rapport de subordination juridique permanent caractérisant la relation que les salariés entretiennent avec ceux qui achètent leur force de travail en contrepartie du versement d'un salaire mensuel. Cette réalité, que les euphémisations de la « novlangue néolibérale<sup>1</sup> » ne sauraient en aucun cas masquer, fait du monde de l'entreprise le seul endroit au sein de la République où le principe d'égalité juridique entre les citoyens est systématiquement violé au quotidien, transgression garantie par le droit positif français.

Absolument prédominants au sein de « l'ordre usinier<sup>2</sup> », ce sont les employeurs-capitalistes qui possèdent l'autorité suffisante, d'un point de vue juridique, pour prendre les décisions en matière d'emploi. Ainsi, les créations d'emplois, à l'instar des éventuelles destructions dans le cadre des restructurations économiques, ne peuvent être en dernière instance que de leur seul fait. Réside, ici, l'une des principales contradictions du régime capitaliste, comme l'avait rappelé Isaac Johsua<sup>3</sup> dans son dernier ouvrage : d'un côté le caractère socialisé du travail salarié, et de l'autre la possession privée des moyens sociaux de production qui prive les salariés de la maîtrise réelle des procès de production, c'est-à-dire de la capacité de décider collectivement des choix concernant l'activité productive. La prise de décision demeure de tout temps totalement privatisée. Ni les salariés et les organisations syndicales représentatives ni l'État lui-même ne disposent de moyens juridiques suffisants pour imposer aux employeurs l'embauche d'un ou de plusieurs salariés. Ces différentes entités n'ont pas vocation à se substituer à la prise de décision des employeurs. Les entre-

prises du secteur productif privé demeurent, en économie de marché, des agents économiques indépendants au sein desquelles le détenteur du capital exerce une souveraineté exclusive. Le secteur productif privé n'est pas la fonction publique qui elle, *a contrario*, demeure le domaine réservé du pouvoir exécutif sous le contrôle du pouvoir législatif censé ratifier les décisions en la matière. Aussi, le gouvernement peut-il décider, dans le cadre de l'élaboration du budget annuel, du nombre de postes de fonctionnaires nécessaires aux différentes fonctions publiques, et cela à partir de la prise en compte de certains paramètres, tel celui des déficits publics, des exigences de tel corps d'agents de l'État, des doléances des ministres cherchant à défendre leur pré carré.

Alors, certes, le gouvernement a la possibilité de mener des politiques incitatives en matière d'emplois, comme celles qui sont engagées depuis plusieurs décennies et qui consistent principalement à encourager l'embauche de nouveaux salariés par une politique de « modération salariale » et une réorganisation néolibérale du marché du travail qui passe, par exemple, par une sécurisation juridique des procédures licenciements. À l'inverse, le pouvoir exécutif peut décider, en recourant aux recettes keynésiennes classiques, de privilégier la demande de consommation des ménages, notamment les plus modestes qui ont une proportion à consommer plus importante, afin d'augmenter la demande de production des entreprises et, ainsi, les inciter à recourir à une main-d'œuvre supplémentaire. Il peut également décider de réduire de plusieurs heures la durée légale du temps de travail que ce soit à l'échelle de la journée, de la semaine ou de l'année. Cette politique est censée conduire les employeurs-capitalistes, pour compenser cette diminution du temps de travail imposée par le législateur, à recourir à de nouvelles embauches. L'État peut tout autant mettre au point un système de bonus-malus pour pousser les entreprises à privilégier la transformation de leurs profits en investissements de capacité au lieu de rémunérer d'abord la prise de risque des actionnaires sous forme de dividendes.

## **Un gouvernement toujours dépendant du bon vouloir des employeurs-capitalistes**

Toutefois, s'il est incontestable que « l'État ne peut pas rien » en matière de créations d'emplois dans le secteur privé, qu'il peut faire preuve de volontarisme pour inciter les employeurs à prendre des décisions dans le sens de davantage de créations d'emplois, il n'en demeure pas moins, comme l'avait reconnu lucidement le premier ministre de la gauche gouvernante Lionel Jospin, « *qu'il ne faut pas tout attendre de l'État*<sup>4</sup> » dans un régime capitaliste reposant sur la propriété privée et lucrative des moyens de production. L'État ne peut pas se substituer aux employeurs-capitalistes et à l'unité de commandement existante au sein de l'entreprise capitaliste. Si les employeurs ne veulent pas embaucher parce qu'ils préfèrent arbitrer

en faveur des dividendes, c'est-à-dire des profits improductifs, au détriment de l'emploi ou qu'ils décident de faire travailler davantage leurs salariés en recourant aux heures supplémentaires au lieu d'en embaucher de nouveau, personne n'y pourra rien. Le champ des possibles en politique économique s'arrête là où commence la propriété privée des moyens de production. Aussi le drame de l'État, c'est qu'il est en permanence soumis au bon vouloir des capitalistes. Il n'est au fond qu'un « *tigre de papier* » pour reprendre l'expression du président Mao et aucune politique, aussi pro-business, aussi conforme fut-elle aux exigences des employeurs, ne saurait assurer *a priori* un quelconque succès dans la lutte contre cette pandémie sociale qu'est le chômage de masse.

Le gouvernement « socialiste » est, depuis qu'il habite la maison du pouvoir, en tant que « *gardiens intérimaires de l'ordre établi*<sup>5</sup> », confronté à cette contradiction insoluble et indépassable, lui, qui depuis le début des années 1980 a renoncé dans les faits et dans les mots à tout « projet de transcendance sociale<sup>6</sup> », autrement dit à toute politique ayant pour finalité la remise en cause de la propriété capitaliste. Aujourd'hui, ce n'est pas tant le « mur de l'argent » qui se dresse devant lui, que celui de la propriété privée et lucrative des moyens de productions. Implacable. Impitoyable. Infaillible. Il n'existe aucune échappatoire pour l'exécutif, qu'il fût de gauche ou de droite. Les politiques en faveur de l'emploi mises en œuvre, il ne reste plus au gouvernement en exercice que d'implorer les employeurs-capitalistes de jouer le jeu, d'être reconnaissant, d'avoir « un comportement civique », d'être « responsable ». Déjà au début des années 1980, dans le cadre de la « guerre au chômage » engagée par le gouvernement dirigé par Pierre Mauroy, des responsables socialistes, tel le premier ministre lui-même, exhortaient les employeurs français de « *Foncer ! De faire tourner les entreprises comme jadis on faisait tourner les moulins* ». Lors du premier congrès post-présidentielle du PS à Valence, du 21 au 21 octobre 1981, après avoir laissé Jean-Pierre Chevènement, rappeler qu'il n'était nullement dans les intentions du pouvoir socialiste de remettre en cause « *le système d'économie de marché* » et qu'il fallait ainsi tenir compte des « *besoins, des contraintes, des sensibilités de ces entrepreneurs ou exploitants* », ce même Pierre Mauroy déclara aux congressistes : « *Nous attendons des entreprises françaises qu'elles investissent.* » En 2014, trente ans après, l'histoire semblait bégayer. En effet, après l'annonce par François Hollande de la mise en place du « pacte de responsabilité », le Medef promit au gouvernement qu'il n'aurait pas affaire à des ingrats et que le patronat saurait être digne de sa confiance, qu'il créerait jusqu'à « 1 million d'emplois ». Pour cela, il fallait simplement laisser le temps aux entreprises sinistrées de reconstituer leurs marges, de recouvrer une confiance dans leur écosystème, avant de pouvoir envisager de nouveaux investissements créateurs d'emplois. Mais une chose était certaine, les créations d'emplois allaient intervenir tôt au tard. Le plus tard possible en réalité.

Mais de toute manière, quelles armes le gouvernement a-t-il en sa possession pour sanctionner efficacement les employeurs-capitalistes pour leur refus d'embaucher, alors qu'ils en auraient les moyens ? Exiger un remboursement intégral des baisses de cotisations sociales ou des aides publiques octroyées généreusement par la région ? Augmenter brutalement l'impôt sur les sociétés ? Autant de mesures jugées contre-productives par les employeurs-capitalistes et qui n'auront d'autres effets, diront-ils, que de décourager les « hypothétiques » investissements censés permettre une diminution réelle du niveau de chômage. L'économie capitaliste et la propriété privée et lucrative des moyens de production font que le gouvernement, indépendant de sa place dans le champ politique, est condamné à une remise de soi permanente à l'égard des employeurs-capitalistes qui sont, il faut le redire, les seuls véritables maîtres du jeu dans le cadre de l'économie libérale et qu'ils ont toujours le dernier mot.

Alors que peut faire réellement un gouvernement au sein du capitalisme concurrentiel pour favoriser une création d'emplois suffisante pour absorber la demande de travail ? Il peut recourir soit à des politiques néolibérales misant sur l'amélioration de l'offre, soit à des politiques keynésiennes ayant pour finalité l'amélioration de la demande. Puis, bon gré mal gré, il lui faut

nécessairement laisser aux employeurs-capitalistes le soin de décider pour toute la société du futur de l'emploi en France. Et il en sera toujours ainsi... à moins qu'un gouvernement ose s'engager dans une « stratégie de rupture » avec le régime juridique de la propriété capitaliste pour qu'à terme les employeurs ne disposent plus de la liberté de choix en matière d'emplois et qu'ainsi, par la médiation d'une planification autogestionnaire articulée avec une nouvelle étape dans le processus historique de réduction du temps de travail, puissent advenir les conditions d'un retour progressif au plein-emploi dans le cadre d'un travail enfin émancipé du rapport salarial et de la propriété privée à but lucratif des moyens de production. ■

1. Alain Bhir, *La Novlangue néolibérale, la rhétorique du fétichisme capitaliste*, Lausanne, Éditions Page deux, 2007.
2. Xavier Vigna, *L'insubordination ouvrière dans les années 68 - Essai d'histoire politique des usines*, Rennes, PUR, 2007.
3. Isaac Johsua, *La Révolution selon Karl Marx*, Éditions. Page deux, 2012.
4. Lionel Jospin s'adressant, 16 septembre 1999, à des salariés de Michelin, victimes d'une importante restructuration.
5. Alain Badiou, *Circonstances, 7. Sarkozy: pire que prévu, les autres: prévoir le pire*, Éditions en ligne, 2012.
6. Eric Melchior, *Du projet au pouvoir, l'impossible concordance*, Éditions de l'atelier, 1993.

## • Argumentaire social

CONTRIBUTION DE LOUIS-MARIE BARNIER, JEAN-CLAUDE MAMET ET STÉPHANIE TREILLET

### **Ensemble doit s'atteler à des campagnes sociales.**

Il en va de son projet politique qui relie propositions politiques et mobilisations sociales, de la dynamique qu'il met en œuvre sur le terrain, de notre projet d'un Front de Gauche reliant social et politique.

Mais ces campagnes sont avant tout une capacité de prendre des initiatives au bon moment (parfois de manière autonome, le plus souvent unitaires), et dans

ce cadre d'argumenter, convaincre, gagner la bataille d'hégémonie, participer aux mouvements sociaux, et tout faire pour renverser la domination idéologique dominante. Nous avons besoin à tout moment d'un argumentaire global émancipateur pour résister dans la longue durée et pouvoir agir ponctuellement en reliant tous nos combats. Il n'y a donc pas un seul mot d'ordre, mais une continuité.

## **Contre le totalitarisme néo-libéral, Ensemble agit pour une société d'égalité sans chômage, promouvant l'émancipation par les droits collectifs et personnels, et la création de biens communs.**

### **1. Le type de société que nous combattons**

Le néolibéralisme est une machine de guerre contre tous les droits sociaux automatiques, contre l'égalité permettant à toute personne de participer par son travail à la société, contre les collectifs de travail. Il développe une société d'insécurité généralisée, où tout est régi par la concurrence sur les marchés. Le néolibéralisme tente de conquérir une hégémonie en induisant sans relâche (par les multiples canaux) qu'il n'y a pas d'autre alternative que ce qu'il promeut ; il accélère sans cesse les contre-réformes afin de produire un

sentiment généralisé de cage de fer. Sur le marché du travail, chaque personne doit à tout moment prouver son employabilité. Le salaire n'est pas un droit mais une rétribution évolutive en fonction de sa productivité personnelle et de la rentabilité attendue des actionnaires. La protection sociale est soumise à un marché de type assurantiel pour la santé, la retraite, les accidents, la formation, la pénibilité : chaque assuré est incité à acheter un portefeuille de prestations par points selon ses moyens et à gérer ainsi les aléas de son existence. Chaque personne est incitée à devenir entrepreneur de sa carrière et de sa protection indivi-

duelle, notamment en quittant le régime du salariat avec protection collective. Celles qui sont éliminées par la concurrence, qui menace à tout moment n'importe qui en fonction de la volatilité économique et financière, sont rejetées aux marges de la production de valeur, vivant d'allocations minimales allouées sur décision aléatoire des pouvoirs publics. Elles sont incitées à valoriser sans répit leurs compétences pour quitter la misère matérielle en acceptant tout type d'emploi. Le « plein-emploi » à la sauce néolibérale, défendu par la Commission européenne, passe par la généralisation de la précarité, de tous les aspects de la flexibilité, et par des politiques de répression des chômeurs et précaires (« workfare ») L'emploi à n'importe quel prix et dans n'importe quelles conditions, y compris dégradantes – dans certains pays à la limite de l'esclavage – devient le chantage à la sortie de la pauvreté ou de l'exclusion. Tous les êtres humains sont à tout moment menacés par le système global et doivent donc survivre par la compétition permanente, encourageant le cynisme, le mépris, la violence. Le socle socioculturel lui-même est désagrégé, engendrant un hyper-relativisme des valeurs, avec des attitudes cruelles et barbares, et trouvant parfois un refuge psychologique dans une radicalisation idéologico-religieuse déracinée de toute culture historique.

## 2. Ce que nous voulons

Contre cette entreprise, nous défendons une société de coopération, de socialisation, de biens collectifs. Émancipation collective et autonomie personnelle sont interdépendantes, nourrissant le pouvoir d'agir et de créer à tous les niveaux : lieux de travail et d'habitat autogérés, invention culturelle, relations interpersonnelles libérées, participation au pouvoir politique local et national.

Cette ligne d'horizon rétroagit sur nos campagnes d'action visant à renverser l'hégémonie néolibérale. Nous prenons appui sur les droits issus de l'histoire des luttes et révolutions populaires, ainsi que sur les pratiques montrant qu'un « déjà-là » émancipateur et anti-capitaliste peut se généraliser par la lutte sociale et politique. Ainsi nous agissons pour une société sans chômage, où personne ne doit être exclu des moyens d'existences et de l'accès aux biens communs. Un véritable plein-emploi avec un salaire décent pour toutes, à temps complet, sans précarité, avec accès à toutes à la sécurité sociale et aux droits sociaux. Le droit à l'emploi et le droit au salaire et à la qualification, qui sont inséparables, doivent être renforcés. Nous agissons pour l'égalité femmes-hommes, l'égalité entre salariés-es de toutes nationalités, dans l'accès aux qualifications, dans le salaire, dans le logement.

Toute personne a le droit de participer à la gestion de son entreprise (ou au contrôle économique d'ensemble) et des services publics. La propriété privée doit être mise en cause et remplacée par la propriété d'usage, basée sur la pratique commune. Les industries ou activités polluantes doivent être reconverties avec une planification écologique de la formation et des activités de substitution.

## 3. Les campagnes d'action urgente

### Contre le démantèlement de pans entiers du Code du travail et de la Sécurité sociale

Le gouvernement prépare de manière simultanée une offensive idéologique et un dispositif législatif rapide afin de continuer la destruction des droits sociaux. Cela concerne la réécriture du Code du travail, la loi Macron 2 sur l'économie numérique (NOE), et le compte personnel d'activité (CPA).

#### • Sur le Code du travail (*calendrier en mars*)

Nous intervenons dans le cadre d'action CQFD (Code Qu'il Faut Défendre), mais aussi dans le syndicalisme et les débats juridiques publics. Il faut prendre la mesure de ce qui se joue : destruction d'acquis sociaux collectifs, régressions démocratiques en même temps que pilier du projet de « grande coalition au centre » du gouvernement.

Au-delà de ce refus des régressions, nous devons articuler cette bataille avec ce que nous défendons en termes de renforcement des droits des salariés .

Les conditions de travail, les droits sociaux statutaires doivent être régis par un Code du travail garanti par la puissance publique, après débat et votes dans l'Assemblée politique nationale. Cette démocratie politique doit être complétée et enrichie par une démocratie sociale, qui peut être également décisive, issue de l'auto-organisation sur les lieux de travail et de vie. La négociation collective est un droit qui peut aboutir à des améliorations pour les salariés concernés et en aucun cas à une régression par rapport au Code du travail (principe de faveur). L'organisation concrète du travail doit être délibérée, afin de garantir la santé, la coopération, et afin de choisir des techniques de production compatibles avec la protection de la nature et des vies humaines. La Sécurité sociale doit être gérée par les ayants droit avec des élections nationales et des débats de priorité.

Une campagne de réunions et d'initiatives locales sera animée et coordonnée nationalement avec le rassemblement d'un très large spectre de composantes syndicales, politiques, sociales, universitaires, associatives dont le Collectif 3A a montré la possibilité. Retardée du fait des attentats et des régionales, cette campagne peut prendre une grande place dès janvier.

Nous y participons avec toute l'énergie des collectifs d'Ensemble. Nous lions chaque fois que nous le pouvons la participation à ces résistances avec ce qui de notre projet constitue des alternatives concrètes émancipatrices dessinant les contours cohérents d'une autre société.

#### • Sur le CPA (*calendrier en mars*)

Le CPA vise à piéger les salariés dans l'illusion de droits personnels cumulés sur un compte en dévoyant des propositions du syndicalisme. Nous y opposons une sécurité sociale professionnelle et des droits afférents à la personne dans un cadre collectif, financés par des cotisations patronales.

## Prendre des initiatives politiques propres.

Dans la situation de crise globale, nationale et internationale, il y a nécessité qu'Ensemble! en tant que mouvement puisse prendre des initiatives propres, déconnectés des enjeux électoraux, sur des terrains de débats à gauche, afin de marquer son projet, dépasser les cadres de mobilisation uniquement défensifs et contribuer à leur donner un horizon. Ces propositions pourraient être faites au Front de gauche et autres partenaires disponibles. De multiples sujets pourraient être envisagés. Mais pour les raisons indiquées plus haut, il est proposé que des axes de campagnes s'organisent prioritairement autour de deux thèmes :

### 1. Refus du chômage et de la misère sociale, par une véritable RTT :

La durée du travail doit être réduite pour toutes et tous de façon massive, collective et égale de façon à permettre de créer des millions d'emplois. Cette durée est révisable par débat politique national, ainsi qu'en fonction des gains de productivité qui doivent profiter à la collectivité. Cette réduction doit se faire sans perte de salaire et sans intensification du travail, en augmentant la part des salaires dans la valeur ajoutée. Il faut renouer avec le mouvement historique émancipateur de réduction de la durée du travail.

– **Vers l'égalité femmes-hommes :** une RTT collective et égalitaire représente une alternative frontale au partage libéral et inégalitaire du travail que constitue le temps partiel, particulièrement défavorable pour les femmes. C'est une condition, même si elle est insuffisante, d'un début d'évolution vers une répartition plus égalitaire des tâches domestiques et parentales entre hommes et femmes, et d'une remise en cause des rôles sociaux sexués. La RTT doit s'accompagner d'une interdiction du temps partiel imposé afin de restaurer la norme d'emploi à temps plein.

–**Vers un mode de développement plus écologique :** la RTT représente une occasion de promouvoir une

autre répartition des gains de la productivité du travail, de ne plus faire dépendre l'emploi de la poursuite indiscriminée de la croissance, de réfléchir aux activités qui doivent croître et à celles qui doivent décroître.

– **La résistance à l'augmentation du taux d'exploitation :** en faisant reculer cette arme majeure du capital qu'est le chômage, la RTT peut constituer un point d'appui pour résister à l'intensification croissante du travail dans les entreprises. Elle peut même, si elle s'assortit d'une obligation légale d'embauche proportionnelle et d'une interdiction de l'intensification du travail, poser les bases d'un début de contrôle de l'organisation du travail par les salariés. Le travail et la durée du travail doivent permettre au collectif des salariés-es de délibérer sur le travail concret : droit de réunion sur le lieu du travail, diminution de la durée du travail afin de permettre de dégager du temps pour l'action politique générale, pour l'égalité des tâches dans la famille.

–**Vers des possibilités accrues de participation à la vie associative et politique, de développement d'une véritable démocratie.**

### 2. Garantie d'une continuité des salaires et droits sociaux

Chaque personne doit bénéficier d'un statut de participation au travail collectif, garantissant des droits personnels pour le salaire, la Sécurité sociale, même lorsqu'on est jeune et primo-demandeur d'emploi ou actuellement au chômage. Des emplois peuvent être transformés, réduits ou supprimés (pénibilité, obsolescence...) sans que cela entraîne des licenciements, dès lors que le salaire est garanti, ainsi qu'un droit à reconversion et formation. Ces droits ne sont donc pas fonction de l'emploi ou d'équivalents en heures de travail, ils sont intangibles. Nul ne peut être réduit au chômage, personne n'est menacé de perdre sa sécurité sociale et salariale. ■

*Ce texte a été publié pour le collectif national des 9 et 10 janvier 2016.*

# • Quelles seront nos propositions ?

CONTRIBUTION DE BENOÎT BORRITS

---

Ensemble ! se trouve à quelques mois de son assemblée générale de juin 2016 qui déterminera son positionnement par rapport aux autres partis et mouvements politiques dans la séquence préparatoire aux élections présidentielles et législatives de 2017. Notre mouvement doit donc défendre un socle de mesures qu'il mettrait en œuvre dans l'hypothèse où il viendrait à être élu. Même si cette hypothèse est hautement improbable, il doit néanmoins se livrer à cet exercice en vue de la confrontation des programmes et des négociations qui s'engageront avec les autres forces politiques de gauche.

Je pars de l'idée que notre agenda social est basé sur les principes suivants :

- Nous défendons une société dans laquelle toute personne valide et en âge de travailler puisse disposer d'un emploi et d'une rémunération décente en conséquence. Ceci suppose l'engagement d'éliminer totalement le chômage dans le délai d'une mandature (cinq ans). Cela a pour conséquence de refuser le concept du revenu universel et de n'envisager les allocations de substitution (RSA, ASS...) que comme des mesures transitoires qui ne devront plus avoir de raison d'être à l'issue de cette mandature.
- Nous défendons le principe du salaire socialisé, système de cotisations sociales qui doivent fournir des revenus de substitution en cas de maladie, de retraite ou d'autres « droits de tirage sociaux » (formation, année sabbatique...), payer les salaires des travailleurs du secteur non marchand ou des prestations diverses (allocations familiales). Ce parti pris s'inscrit dans une logique qui veut que dans une société libérée du capital, seuls subsisteront les revenus du travail.
- Nous entendons revenir sur toutes les contre-réformes imposées par le néolibéralisme depuis trente ans et que nous avons à chaque fois combattues.

## Quelques propositions

### **Augmentation généralisée de tous les salaires par la suppression de la CSG-CRDS et transfert sur des cotisations patronales à la charge des entreprises**

La force du néolibéralisme réside dans sa capacité à induire des changements sur lesquels nous protestons sur le coup mais dont nous oublions vite la nocivité. Tel est le cas de la CSG instaurée en 1990 par le gouvernement de Michel Rocard. Au départ, l'argument avait tout pour être séduisant : on réduisait une cotisation sociale salariale pour un nouveau prélèvement moins important tout en étendant celui-ci aux revenus financiers. Cela paraissait de gauche puisqu'on frappait les revenus financiers...

Dans la réalité, cette introduction de la CSG permettait de trouver un nouveau canal de financement de la sécurité sociale qui évitait d'avoir à augmenter les

cotisations patronales. Seule la gauche de gauche de l'époque avait protesté contre la mise en place de ce prélèvement bâtarde à mi-chemin de l'impôt et de la cotisation. L'avenir allait nous donner raison puisque ce prélèvement sera ensuite augmenté régulièrement et qu'il servira de modèle à la CRDS<sup>1</sup>. Au final, les salariés ont payé les trois quarts de l'effort : les revenus financiers n'apportent qu'un quart des recettes de la CSG un peu comme si on avait augmenté les cotisations salariales trois fois plus que les cotisations patronales. C'est d'ailleurs à partir de l'instauration de la CSG que les cotisations patronales n'augmenteront plus.

Nous inscrivons dans notre programme l'abolition immédiate de la CSG-CRDS. Pour les salariés, ce prélèvement retire 7,86 %<sup>2</sup> sur la feuille de paye. Son abrogation permettrait donc une augmentation immédiate et généralisée du salaire net pour toutes et tous de 8,53 %. En contrepartie de cette mesure et afin de maintenir les équilibres actuels du régime de la sécurité sociale, il faudrait alors instaurer une augmentation des cotisations sociales patronales de 12,24 %<sup>3</sup>.

Cette mesure ne permet de répondre qu'en partie à la revendication de la CGT de porter le SMIC brut à 1800 euros nets, qui correspond actuellement à 1404 euros nets. Elle permet ainsi de porter le SMIC mécaniquement à 1241 euros. À cette augmentation généralisée des salaires, nous augmenterons le SMIC de 13 % supplémentaires pour obtenir un SMIC net à 1404 euros. En évaluant à 15 % le nombre de salariés concernés, ce surcoût sera d'environ 2 % pour le patronat.

### **Réduire le chômage par une remise en cause des contre-réformes des retraites**

1993, Balladur. 2003 Fillon. 2010 Woerth. Trois contre-réformes qui ont amoindri les retraites du privé sans parler des effets de cette dernière sur la fonction publique et de la réforme des régimes spéciaux en 2007... Avons-nous oublié qu'avant tout cela les salariés du privé pouvaient partir à 60 ans, que leur retraite était calculée sur la base de la moyenne des 10 meilleures années (au lieu de 25 ans aujourd'hui) et qu'il nous fallait 37,5 années pour toucher une retraite à taux plein ?

Revenir de 41 années de cotisations à 37,5 années pour toucher une retraite à taux plein signifierait une augmentation de cotisations patronales de 5,25 %<sup>4</sup>.

Une telle décision aurait un impact immédiat sur le chômage, permettant aux salariés d'avancer l'âge de leur retraite. La tranche des 50-64 ans de la population active représente 7,707 millions de personnes<sup>5</sup>. Dans cette tranche d'âge qui s'étend sur 15 années, la baisse du nombre d'années de cotisations de 41 à 37,5 années, soit 3,5 années, permettrait à 1,8 million de personnes de « sortir » du marché de l'emploi.

Une augmentation de la qualité de vie pour toutes et tous et une mesure concrète contre le chômage.

### **Résorption du reste du chômage par réduction du temps de travail et créations effectives de postes**

Aujourd'hui, le nombre de demandeurs d'emplois en catégorie A, B et C est d'environ 5,5 millions<sup>6</sup> auxquels il faut rajouter environ un million de personnes au RSA socle qui renoncent à s'inscrire à Pôle emploi. Même avec le retour sur une durée de cotisations pour les retraites de 37,5 années, ce seront 3,7 millions de postes supplémentaires qu'il faudra créer. La population active est de 28,7 millions de personnes. Diminuons le temps de travail de 3,7/28,7, soit 12,89 %. Le temps de travail légal devra donc être porté de 35 heures à 30 heures pour créer les emplois correspondants et ce, sans perte de salaire.

Pour être effective, cette réduction du temps de travail doit se faire sans intensification du travail et avec créations effectives de postes. De nouveaux droits pour les salariés pour choisir et imposer ces créations devront être établis.

Si nous considérons que ces nouveaux emplois généreront des cotisations supplémentaires et permettront donc de baisser les taux de cotisations, on limitera le surcoût pour le patronat aux seuls salaires nets, à savoir 35/30-1, soit 16 %.

### **Abolition du crédit d'impôt compétitivité emploi et des réductions de cotisations sur les bas salaires**

Le crédit d'impôt compétitivité emploi correspond à une diminution de coûts de 6 % des salaires bruts pour la partie inférieure à 2,5 fois le Smic. Cela coûte 20 milliards d'euros au budget de l'État. Ce surcoût pour le patronat peut être évalué à 3,5 % de la masse des salaires bruts.

Les exonérations de cotisations sociales sur les salaires inférieurs à 1,6 SMIC coûteraient 30 milliards d'euros. La fin de ces exonérations de cotisations sociales engendrerait un surcoût de 5,2 % sur la masse des salaires bruts pour le patronat.

### **Quelles conséquences ?**

Les chiffres donnés ci-dessus ont été réalisés de façon approximative et nécessiteraient d'être affinés<sup>7</sup>. À cet égard, la création récente d'une commission Économie au sein d'Ensemble ! permettra sans aucun doute de compléter le travail de la commission Mouvements sociaux et débats (MSD). Néanmoins, ces chiffres nous donnent une première idée de quoi on parle si on retient ces mesures dans notre programme à venir.

Une addition rapide de ces différentes augmentations sur la base des salaires bruts nous donne 44 %. Si nous raisonnons sur le seul périmètre des sociétés non financières (SNF), les salaires bruts de 2014 étaient de 543,9 milliards d'euros. C'est donc un surcoût de 240 milliards que ces entreprises devront payer.

Si nous raisonnons en terme de valeur ajoutée, de

flux de trésorerie et d'investissement inchangés, seuls les revenus nets des SNF au titre de la propriété pourraient être mobilisés. En 2014, ceux-ci s'établissaient à 63,4 milliards d'euros.

Nous savons tous que cette façon de raisonner est fautive car le « toutes choses égales par ailleurs » n'est qu'un exercice de style. La façon dont les revenus sont distribués – en salaires plutôt qu'en revenus de la propriété – influe directement sur la demande adressée aux entreprises et donc au final sur la production. Une hausse des salaires de 240 milliards devrait entraîner une augmentation de la production. Il n'est cependant guère crédible que cela pourrait entraîner une hausse équivalente ou ne serait-ce que de 176,6 milliards en supposant que nous mobilisons tous les revenus de la propriété des SNF. Il convient donc de répondre à cette objection.

Deux réponses sont possibles. La première consisterait à minorer notre programme pour qu'il « passe » dans les contraintes fixées par l'économie. Ceci suppose de réduire nos ambitions mais même en limitant notre programme aux seuls 63,4 milliards d'euros des revenus de la propriété des SNF, il n'est guère crédible d'envisager une économie avec des sociétés de capitaux qui ne distribueraient pas de dividendes à des actionnaires.

Le patronat indiquera clairement que ce n'est pas possible et que nous cherchons à l'assassiner. Il a raison. Notre objectif n'est-il pas l'appropriation collective des moyens de production et l'expropriation des actionnaires ? Si c'est le cas, nous devons donner aux salariés les moyens juridiques de s'approprier les unités de production et cela passe par des droits d'imposer des contre-plans au patronat en termes d'investissements et des droits d'expropriation des actionnaires de l'entreprise en cas de refus de ceux-ci ou en cas de faillite de la société de capitaux. À ce titre, la commission MSD devra travailler de concert avec la commission Autogestion et démocratie active pour la définition de ces droits. ■

Le 21 janvier 2016

1. Contribution pour le Remboursement de la Dette Sociale : elle a pour objectif de rembourser la dette sociale accumulée dans le passé. Censée être temporaire à sa création, elle s'inscrit désormais dans la durée...

2. CSG non déductible et CRDS, 2,90 % et CSG déductible, 5,10 % qui s'appliquent sur 98,25 % du salaire brut.

3. La CSG-CRDS rapportait 100,5 milliards d'euros en 2014 ([www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=NATTEF08328](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF08328)). Ce montant rapporté à l'ensemble de la masse salariale (820,7 milliards en 2014) nous donne ce taux de 12,24 %.

4. D'après le 11<sup>e</sup> rapport du COR (2012), chaque année de cotisation en moins signifie 1,5 % de cotisation supplémentaire. Cette somme correspond à 41 milliards d'euros.

5. [www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=NATCCF03170](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATCCF03170)

6. Chiffres Pôle emploi à fin novembre 2014.

7. Je ne suis nullement économiste ou statisticien et j'essaie d'utiliser au mieux les sources que l'INSEE met à la disposition du public.



# • Une contribution brève et sans doute à compléter sur le financement et les débats sur le financement de la Sécurité sociale

BRUNO (COMMISSION SANTÉ)

## Pour commencer : quelques données sur la sécu

En 2012 (source : les chiffres clés de la sécu 2012)  
441 milliards d'euros de recettes totales (PIB autour de 2000 milliards)

Les cotisations sociales représentent 58,4 % de cette somme globale.

La CSG : 20,4 %

Taxes et impôts (alcool, tabac...) : 13%

Cotisations prises en charge par l'état : 0,8 %

Reste 7,4 % qui apparaissent dans la rubrique transfert et autre produits (?)

Pour rappel : 1 point de cotisation c'est environ 5 milliards d'euros de recettes.

regarde branche par branche. Faut-il rappeler que les recettes de la sécu sont fléchées vers des destinations précises par la loi :

Si on rentre un peu dans le détail et toujours en 2012

Pour la maladie la répartition c'est 47 % pour les cotisations 35,4 % pour la CSG et 13,8 pour les taxes et impôts.

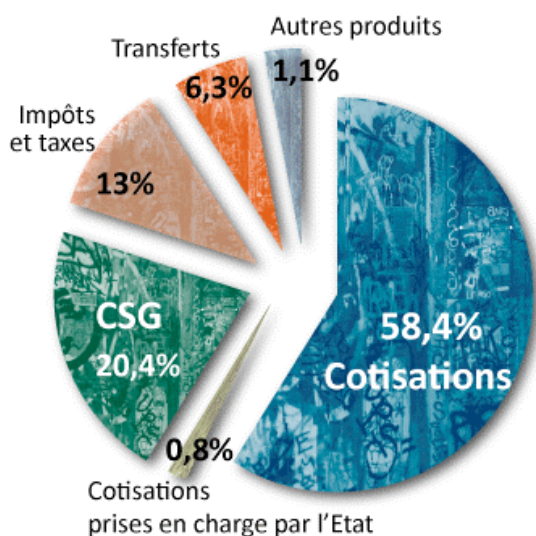
Pour les retraites c'est 62,6 % de cotisations 25,7 % de taxes et... 0 % de CSG

Pour la famille c'est 65 % de cotisations, 17,9 % de CSG et 15 de taxes

Pour les accidents du travail c'est... 95 % de cotisations

On le voit donc au total : l'évolution vers d'autres éléments de financement est déjà à l'œuvre et notamment vers les ménages.

## Structure des recettes de la Sécurité sociale en 2012



Source : Commission des comptes de la sécurité sociale, Juin 2013

Constat : la cotisation reste majoritaire largement avec 58,4 %

Encore plus si on considère que la CSG, pour sa partie déductible, (c'est-à-dire non intégrée dans le revenu mensuel imposable) est assimilable pour les salarié(e)s à une cotisation.

Sachant que la CSG touche à plus de 80 % les salariés et que 67 % sont déductibles on peut approximer qu'une bonne moitié des recettes de la CSG fonctionne comme une cotisation salariale. Ce qui fait 11 % de plus

Évidemment ces données concernent la structure générale des recettes de la sécu car cela change si on

## Le système actuel et son financement : les débats

Les différentes positions :

### La cotisation comme salaire socialisé

L'idée de départ c'est que la rémunération du travail, le salaire, ne doit pas seulement permettre de vivre au quotidien, de reproduire la force de travail, mais qu'il doit permettre de faire face aux principaux aléas de la vie : maladie, accidents du travail, retraite, famille. (À l'origine le chômage n'est pas inclus puisqu'en 1945 ce n'est pas le principal problème L'indemnisation du chômage viendra plus tard avec la création de l'Unedic en 1958).

En conséquence le salaire, ou le prix du travail en réalité depuis 1945 avec la création de la sécu a deux parties : une qui est versée en net aux salariés, ce qui dans le langage courant désigne « combien on gagne » et une autre que l'on ne voit pas, qui est mutualisé, mis dans un gros pot commun, que sont les caisses de Sécu et qui sert en cas de besoin à payer les soins, la perte de revenus, l'accident du travail, la retraite etc. le salaire socialisé.

Le salaire socialisé est la forme que prend l'obligation faite au patronat de payer un temps de non-travail (maladie, retraite, chômage, congés), c'est-à-dire un temps où le travailleur ne produit pas de valeur pour le capital.

Il s'agit donc de financer la sécu par prélèvement direct sur la richesse produite, dans le cadre de la répartition dite primaire entre travail et capital et qui renvoie évidemment au rapport de force sociale.

L'idée essentielle, fondamentalement socialiste, c'est que la part du salaire qui sert à financer la sécu est mise en commun, socialisée, et utilisée au fur et à



mesure. Par exemple les sommes prélevées pour la retraite au niveau des actifs sont immédiatement distribuées aux retraités. C'est le contraire de la capitalisation qui consiste à épargner individuellement pour ouvrir un droit à pension aléatoire puisque l'argent passe par la case marché financier et est « joué » par les sociétés d'assurance avec le risque de tout perdre ce qui est arrivé aux USA il y a quelques années.

C'est sans doute cet aspect pré ou proto-socialiste qui explique que la bourgeoisie, le patronat, n'ont jamais accepté la sécu et cherchent depuis 50 ans à la faire reculer.

C'est la grille de lecture qui permet de comprendre ce qui a été fait pour faire reculer la Sécu depuis les ordonnances gaullistes de 1967 jusqu' à l'ANI en passant par les ordonnances Juppé, les exonérations de cotisations etc.

Ceci dit dans le cadre de la généralisation de la sécu se sont mis en place des régimes pour les artisans, professions libérales, agriculteurs, bref pour ceux dont les revenus ne sont pas du salaire. Mais le mode d'organisation et de cotisation est grosso modo calqué sur celui des salariés (le régime général, qui concerne 80 % des salariés sans compter les régimes spéciaux de salariés comme EDF RATP SNCF Et les salariés agricoles pris en charge par la MSA). C'est au nom de la généralisation à tous que certains proposent de faire basculer le financement de la sécu vers la solidarité nationale c'est-à-dire l'impôt.

Dans le champ « des défenseurs » de la cotisation nous trouvons 3 « variantes »

- Celle qui porte sur l'assiette de la cotisation

- Celle qui porte sur la "modulation" de la cotisation

- Celle qui mixte les 2.

La première propose de mettre à contribution, de faire cotiser, les revenus financiers, les stock-options, l'intéressement, les dividendes des actionnaires etc. c'est la position défendue par exemple par Jean-Michel Harribey d'ATTAC. Il insiste sur la notion de cotisation de tous les revenus et refuse le terme de taxation. En gros son point de vue, c'est : il y a des revenus de toutes sortes – peu importe – ils doivent cotiser.

Problème : cela « efface » l'aspect salaire socialisé de la Sécu. On n'est plus dans un prélèvement primaire sur la richesse produite, telle que l'approche le PIB. Faut-il rappeler que seul le travail crée de la richesse. On peut cependant remarquer que l'intéressement des salariés ressemble plus à du salaire que les revenus financiers ou les dividendes.

Cela fait ensuite dépendre les recettes de la sécu d'éléments très aléatoires et difficiles à contrôler.

La principale réponse à avoir à mon avis consiste à dire que s'il s'agit de faire payer le capital autant se battre pour l'augmentation des salaires qui automatiquement génère des recettes ou l'augmentation du taux des cotisations patronales.

La modulation des cotisations est défendue par ceux qui pensent qu'il faut tenir compte du fait que certaines activités ont plus de main-d'œuvre, donc plus de

cotisations et que cela constitue un handicap comparé aux entreprises qui ont peu de main d'œuvre (automatisation, haute technologie) .

L'idée serait en jouant sur le taux de cotisations de « rééquilibrer » et de favoriser l'emploi.

Outre que cette politique de modulation existe déjà d'une certaine manière avec les exonérations sur les bas salaires et qu'on a vu le résultat nul sur l'emploi, on pourrait poser la question aux modulateurs de savoir pourquoi ils s'arrêtent au salaire socialisé et pourquoi ils ne proposent pas de moduler le salaire tout court !!!

La modulation pose comme principal problème qu'elle donne prise aux arguments sur le coût (exorbitant évidemment pour le patronat !!!) du travail et des charges. Elle accrédite l'idée que les cotisations pèsent sur le travail. En réalité cela pèse sur le capital et ses profits

L'économiste marxiste Michel Husson avait écrit un texte sur la question où il mettait en évidence que cela ne pouvait pas marcher car de toute façon le « coût » du travail se retrouve dans le produit mis sur le marché, participe à la formation des prix, et que toute modification de la structure de formation des prix d'un produit se répercute en aval et peut être récupéré. C'est l'exemple des grosses boîtes qui pèsent à la baisse sur leurs fournisseurs quand ceux-ci obtiennent un avantage financier particulier.

La position qui mixte les 2 c'est en fait celle du PCF qui parle de modulation telle que décrit plus haut mais aussi de taxation du capital des revenus financiers etc. elle propose de moduler en fonction de l'effort que ferait une entreprise en terme social, d'embauche et de formation. Là aussi favoriser l'emploi est avancé.

## **Les fiscalistes et leurs variantes :**

On l'a vu, ceux qui plaident pour la fiscalisation du financement de la Sécu s'appuient essentiellement sur l'argument de la généralisation de la sécu à tous depuis 45 et sur le fait qu'il faut trouver vu les besoins d'autres sources de financement.

Il y a aussi ceux qui pensent que la protection sociale et la sécurité sociale doivent être ou peuvent devenir un outil de la redistribution. D'où l'idée d'avoir une CSG progressive comme l'impôt sur le revenu. Je ne reviendrais pas là sur la réalité de cette redistribution par l'impôt plus théorique que réel quand on sait que la TVA sur la consommation qui n'a rien de progressif représente 50 % des recettes de l'Etat. Mais le point de débat essentiel c'est que la sécurité sociale n'est pas un projet de redistribution sociale comme les prestations sociales financées par l'impôt mais un projet de mise en œuvre de droits identiques pour chacun sur la base de la mise au pot commun du salaire socialisé.

L'idée face à la maladie par exemple c'est égalité et non équité.

Pour avancer sur ce terrain certain prônent l'intégration de la CSG dans l'impôt sur le revenu, ce qui

ferait disparaître la dernière barrière : le fléchage vers les l'ACOSS (organisme qui collecte les recettes de la sécu) remplacé par le Trésor Public. (c'est la position de Ayrault et de Hollande dans son programme de Cahuzac en 2012, Didier Migaud en 2007 dans un rapport, et de Martine Aubry récemment, etc.).

Mais il y a aussi ceux qui reprenant le discours patronal sur « les charges insupportables qui pèsent sur la compétitivité » sont favorable à l'évolution vers l'impôt qui est payée largement par les ménages (essentiellement les taxes dont la TVA sur la consommation représente un gros morceau avec l'impôt sur le revenu ; celui sur les sociétés étant plus faible, autour de 15 % des recettes).

C'est la position des partis de droite : exemple du projet de TVA sociale de Sarkozy.

C'est malheureusement aussi la position de certains dans le « camp antilibéral ». On peut citer certains courants dans Solidaires (Gourguechon) ou dans le Front de gauche même, comme Pierru du MDHP et qui est au PG ou Rigaudiat qui est au PCF

Une caractéristique commune à tous ces mécanismes : cela ne touche pas le « coût du travail » voire cela le fait baisser puisque le passage à l'impôt entraîne et permet les baisses de cotisations patronales.

Quelques exemples :

La compensation par le budget de l'Etat des exonérations de cotisations accordées au patronat est déjà en œuvre depuis 25 ans environ atteignant 32 milliards l'an dernier.

À chaque fois au passage on baisse le salaire socialisé, l'exemple le plus frappant ces dernières semaines concernant les allocations familiales dont le patronat sera exonéré et dont on annonce qu'elles seront financées par des économies ou des baisses de prestations.

Dans le même ordre d'idée l'augmentation de la CSG est un des leviers envisagés puisqu'elle n'est prélevée que comme une part salariée sur le salaire brut, la création d'une TVA sociale était prévue par Sarkozy.

## Les enjeux des évolutions en cours

Évidemment ce débat sur le financement n'est pas que technique, conceptuel, il s'inscrit dans une histoire des luttes sociales et du rapport de force de 1945 dans ce pays et se déroule dans le cadre des évolutions voulues par le patronat, les marchés financiers, et plus généralement les représentants des intérêts du Capital.

Leur projet est clair : il faut réduire la place occupée par la Sécurité Sociale comme dispositif universel et solidaire dans la prise en charge de la maladie de la retraite de la famille, afin d'ouvrir à partir de là une place de plus en plus grande aux assureurs privés, aux complémentaires individuelles ou d'entreprise, c'est-à-dire contrôlées par le patron. Il s'agit pour eux d'ouvrir un espace pour le marché privé de la protection sociale comme espace d'investissement et de profits. (Cela en lien bien sûr avec une démarche équivalente pour le soin, la santé, la prise en charge de la dépendance ou du handicap ou la création de fonds de pensions)

Au total un double mouvement :

Réduire la part de la sécu (pour la maladie appelée dans ce cadre l'assurance-maladie obligatoire) en freinant la progression des dépenses (déremboursement, franchises, report de l'âge de la retraite, augmentation du nombre de trimestres) et petit à petit compenser par des assurances (appelées assurance-maladie complémentaires) C'est l'un des objectifs de l'accord sur l'ANI qui de ce point de vue fonctionne comme un piège.

Modifier la structure des recettes en basculant de plus en plus vers l'impôt et les ménages le financement de la Sécu restante.

Le résultat en serait : la Sécu pour les plus démunis et les complémentaires patronales ou individuelles pour le reste + le reste à charge évidemment.

Cf. la position du Medef d'avril 2014 dans l'introduction de son document de contribution au débat sur la stratégie nationale de santé :

***Définir une architecture-cible de financement préservant un bon niveau de couverture mais compatible avec la compétitivité (partie 2) en distinguant mieux ce qui doit relever de la solidarité nationale, de la mutualisation et de la responsabilité dans le cadre d'une architecture rénovée. Compte tenu de l'augmentation annoncée des dépenses de santé dont la croissance est supérieure au PIB, le statu quo n'est pas souhaitable sauf à peser sur la compétitivité des entreprises. Entre le « modèle étatique » et réglementé qui se dessine et que nous rejetons et le « modèle concurrentiel » qui mérite un intérêt, nous proposons de privilégier un schéma-cible favorisant l'efficacité globale du système et compatible avec la compétitivité des entreprises tout en tenant compte des spécificités du système de santé français et de la maturité du débat public sur ces sujets (cf. « modèle réaliste » décrit dans le schéma 3). Il prévoit une diminution du financement du système obligatoire de l'ordre de 10 Mds€ transférés vers des dispositifs de mutualisation et la responsabilité individuelle. Cette proposition doit aussi se traduire par une baisse des cotisations « maladie ». Cette proposition, combinée avec les mesures d'efficacité prévues supra, permet au total de réaliser une diminution des dépenses d'assurance maladie obligatoire de l'ordre de 25 à 30 Mds€ C'est à l'aune de ces projets de fond et avec cette grille de lecture qu'il faut analyser les mesures prises, les propositions faites, en repérant les avancées et les obstacles.***

## Quelle orientation quel programme pour Ensemble ? Quelques pistes :

Des documents de référence existent par exemple le socle commun de notre santé en danger et on peut s'en servir.

Les principaux points à mettre en avant me semblent être les suivants

Défendre becs et ongles le salaire socialisé comme partie intégrante du salaire, basé sur la répartition primaire entre capital et travail. Cela rejoint la bagarre pour l'augmentation des salaires et la lutte contre le chômage de masse. Augmentation des salaires déblo-

cage du point d'indice etc.

À partir de là mettre en avant l'idée de reprendre le contrôle de la sécu qui gère « notre salaire socialisé ». C'est le thème de la reconquête de la Sécu.

Refuser et combattre toute mesure allant encore plus vers l'impôt qui compte tenu de l'histoire du financement de la sécu dans ce pays signifie rendre au capital toujours plus le salaire socialisé et exonérer toujours plus.

Pour une prise en charge à 100 % par la sécu, vers l'extinction des mutuelles et l'intégration de leurs personnels à une Sécu qui a bien besoin de rouvrir des centres de proximité. Argumenter au passage sur les coûts de gestion exorbitants de certaines complémentaires. Nous nous avons des idées pour simplifier les circuits et améliorer vraiment le service rendu aux assurés !

Argumenter sur l'argent existe pour réaliser tout cela (y compris les sommes que le patronat est prêt à mettre dans les complémentaires) : le problème ce n'est pas le coût du travail mais le coût du capital (les dividendes)

Rien que la fraude aux cotisations évaluée à 15/20 milliards !!! Et les multiples exemptions

Et dans les débats avec les modulateurs : pointer du doigt le côté usine à gaz de leur proposition et le fait que cela prête le flanc aux arguments patronaux.

Il faudra sans doute affiner ces propositions.

Et enfin il resterait à voir à propos de la sécurité sociale un autre aspect essentiel de la question qui est la suivante : comment la Sécu distribue les sommes collectées ?

Dans le champ de la maladie cela pose la question du pillage de la Sécu par les groupes pharmaceutiques, les groupes qui contribuent aux équipements et au matériel (du plus lourd au plus léger) et le mode de financement de l'activité : T2A à l'hôpital, à l'acte en ville (que ce soit libéral ou en centre de santé).

Cela méritera sûrement un autre document !

Octobre 2014.

## LES POSITIONS D'ENSEMBLE ! SUR LES QUESTIONS SOCIALES

Nota : les positions d'E ! dans le domaine social sont disséminées dans plusieurs textes. Nous reproduisons ci-dessous un extrait du dernier, adopté au collectif national de janvier 2016.

Nous n'avons pas la place de reproduire la partie « sociale » du texte Emancipation. Voici le lien avec la version publiée sur le site d'Ensemble, datée de juin 2015, contenue dans le bulletin de débat consacré à ce sujet.

<https://www.ensemble-fdg.org/sites/default/files/bijuin2015.pdf>

### Texte politique adopté au collectif national d'Ensemble des 9 et 10 janvier 2016

<https://www.ensemble-fdg.org/content/texte-politique-adopte-au-collectif-national-densemble-des-9-et-10-janvier-2016>

#### (...) Deuxième partie Éléments pour une feuille de route du mouvement Ensemble (...)

##### - Sur le démantèlement de pans entiers du Code du travail et de la Sécurité sociale.

Le gouvernement prépare de manière simultanée une offensive idéologique et un dispositif législatif rapide afin de continuer la destruction des droits sociaux. Cela concerne la réécriture du Code du travail, la loi Macron 2 sur l'économie numérique (NOE), et le compte personnel d'activité (CPA).

##### - Sur le Code du travail :

Nous intervenons dans le cadre d'action CQFD (Code Qu'il Faut Défendre), mais aussi dans le syndicalisme et les débats juridiques publics. Il faut prendre la mesure de ce qui se joue : destruction d'acquis sociaux collectifs, régressions démocratiques en même temps que pilier du projet de « grande coalition au centre » du gouvernement.

Une campagne de réunions et d'initiatives locales sera animée et coordonnée nationalement avec le rassemblement d'un très large spectre de composantes syndicales, politiques, sociales, universitaires, associatives, dont le Collectif 3A a montré la possibilité. Retardée du fait des attentats et des régionales, cette campagne peut prendre une grande place dès janvier.

Nous y participons avec toute l'énergie des collectifs d'Ensemble. Nous lions chaque fois que nous le pouvons la participation à ces résistances avec ce qui de notre projet constitue des alternatives concrètes émancipatrices dessinant les contours cohérents d'une autre société.

##### - Sur le CPA (calendrier en mars) :

Le CPA vise à piéger les salariés dans l'illusion de droits personnels cumulés sur un compte en dévoyant des propositions du syndicalisme. Nous y opposons une sécurité sociale professionnelle et des droits afférents à la personne dans un cadre collectif, financés par des cotisations patronales. (...)

##### 2. Prendre des initiatives politiques propres.

Dans la situation de crise globale, nationale et internationale, il y a nécessité qu'Ensemble ! en tant que mouvement puisse prendre des initiatives propres, déconnectées des enjeux électoraux, sur des terrains de débats à gauche, afin de marquer son projet. De multiples sujets pourraient être envisagés.

Il est proposé que des axes de campagnes s'organisent prioritairement autour de plusieurs thèmes :

- Mettre fin au chômage et à la précarité, c'est possible. C'est une question avant tout de choix politique. L'objectif phare immédiat de réduction massive et d'embauches est réalisable à condition de ne plus laisser faire les spéculateurs et de donner la priorité à la réduction du temps de travail et à une garantie des salariés et des droits sociaux. De même, une réorientation des moyens de l'épargne qu'il faut retourner vers les logements et les économies d'énergie. Quand on songe qu'une lutte réelle contre les paradis fiscaux et la fraude permettrait la création massive des emplois qui manquent dans les services publics et notamment la santé et l'éducation nationale !

(...)

## Texte 1 • Notre orientation politique

([https://www.ensemble-fdg.org/sites/default/files/textes\\_de\\_references\\_3.pdf](https://www.ensemble-fdg.org/sites/default/files/textes_de_references_3.pdf))

### Résistances sociales et révolutions

Sur l'ensemble des continents, les peuples se dressent et expriment leur aspiration à la justice et à l'égalité. Après l'Amérique latine, la révolution a resurgi dans le monde arabe, évinçant des dictatures parmi les plus emblématiques, et les exigences démocratiques et sociales qu'ils ont exprimées ont ébranlé toute la région.

Ces révolutions ont montré que les peuples peuvent bousculer l'ordre existant, renverser le pouvoir, changer le cours de l'histoire. Les forces de la contre-révolution n'ont pas tardé à réagir pour tenter de briser une dynamique redoutée par les oligarchies dominantes et les grandes puissances, mais elles sont loin d'être parvenues à leurs fins.

Sur l'ensemble du globe, dans des formes diverses, luttes sociales, grèves générales et mobilisations de rue se conjuguent avec des mouvements massifs de la société comme celui des « Indignés » pour contester un ordre où 99% des habitants de la planète subissent la tyrannie de 1% de possédants et de boursicotiers. La trajectoire du mouvement altermondialiste, ainsi que les convergences de forces syndicales au niveau international, témoignent de la volonté de nombreuses fractions des mouvements sociaux de se coordonner et d'élaborer une plate-forme et des méthodes de luttes communes.

L'Europe est ainsi le théâtre d'un affrontement persistant entre les peuples et les élites dirigeantes. Le refus de l'austérité fait descendre des millions d'hommes et de femmes dans les rues. Les gouvernements parviennent à faire passer en force leurs politiques de destruction sociale et de régression démocratique, la finance réussit même parfois à mettre en place des équipes ne procédant pas d'une élection, mais leurs marges de manœuvre se réduisent à mesure que leur autorité s'affaiblit.

Mais le mouvement syndical, le mouvement écologiste ou encore les forces de la gauche peinent à organiser la résistance face à une bourgeoisie coalisée malgré ses divisions. Les tentatives de coordination de certaines luttes syndicales à l'échelle européenne restent très difficiles ou limitées dans leurs effets. Une dissymétrie énorme se maintient entre la centralisation du pouvoir capitaliste et celle du mouvement de résistance, dans la capacité à transnationaliser l'élaboration des programmes d'action, et à les populariser dans les espaces nationaux. Il manque aussi à ces batailles prometteuses une perspective politique internationale à même de faire surgir un espoir et de permettre aux mouvements populaires d'arracher des victoires. (...)

### Agir par des campagnes politiques régulières

Le Front de gauche n'est certes pas à lui seul la représentation politique des radicalités et du mouvement social. Bien au contraire, il doit défendre une conception qui refuse l'établissement de rapports de subordination du mouvement social, syndical, associatif, derrière toute force politique qui se prétendrait le « débouché » ou « l'avant-garde ». Les mouvements sociaux sont aussi producteurs de propositions et de réponses politiques, et doivent rester maître d'œuvre dans l'organisation directe de l'action sociale, sans être sommés de se rallier aux initiatives des forces politiques.

Avec cette orientation, les campagnes engagées doivent être prolongées :

– Contre l'austérité : refuser les contraintes fixées par l'Union européenne pour généraliser l'austérité, en luttant pour désobéir aux injonctions de la Troïka (UE, FMI, BM) qui veut empêcher tout écart à l'orthodoxie libérale. Une campagne qui trouvera son prolongement, en France et en Europe, aux élections européennes.

– Pour l'emploi : faire la loi pour empêcher la vague de licenciements et la montée du chômage orchestrée par le MEDEF : loi d'interdiction des licenciements dans les entreprises qui versent des dividendes à leurs actionnaires, préemption sur les entreprises pour la reprise d'activités viables, droits des salariés pour s'opposer aux plans « sociaux », droit de reprise par des coopératives ouvrières pour conserver les emplois, les activités, les projets sociaux et écologiques, relance d'une campagne forte pour une réduction massive du temps de travail...

– Pour l'appropriation sociale et démocratique : soutien aux exigences des syndicats et des salariés qui demandent un contrôle public ou une nationalisation de leur entreprise. En soutenant la convergence des luttes des salariés dans les entreprises menacées, le Front de Gauche cherchera à convaincre qu'il y a une alternative à l'impuissance affichée par le gouvernement.

– Pour l'égalité des droits, contre toutes les discriminations et oppressions :

\* Contre le racisme et la xénophobie : pour le droit de vote des étrangers aux élections locales, le Front de gauche devra mobiliser avec toute la gauche prête à ne

pas reculer, pour gagner cette extension des droits promise par le candidat François Hollande ; refuser les reculs du ministère de l'intérieur qui se met dans les pas de ses prédécesseurs sur les contrôles au faciès ou les expulsions de Roms...

\* Pour l'égalité femmes/hommes : défendre la proportionnelle intégrale et la parité à toutes les élections, porter une loi antisexiste afin de condamner les discriminations et insultes à caractère sexiste, une loi cadre et des campagnes nationales contre les violences faites

aux femmes, promouvoir une culture de l'égalité à l'école, favoriser la mixité des métiers, combattre le temps partiel subi, introduire des sanctions pour non-respect de l'égalité salariale femmes/hommes, remettre à l'ordre du jour la réduction du temps de travail, créer un service public de la petite enfance, porter une réforme des retraites qui compense les inégalités, garantir l'effectivité et la gratuité du droit à la contraception et à l'IVG ; (...)

## Texte 2 • Notre travail d'élaboration programmatique pour un projet émancipateur (novembre 2013)

Les politiques d'austérité ont aggravé la situation de la majorité de la population en effondrant la croissance, sans que cette « croissance zéro » ne résolve aucun des problèmes écologiques : au contraire, les capitalistes en profitent pour obtenir des concessions sur les politiques et les réglementations environnementales. Pour autant, il y a une dangereuse illusion à croire que le seul retour de la croissance dans l'économie telle qu'elle fonctionne résoudrait les problèmes : le partage de la plus-value au profit des actionnaires, la substitution du capital au travail dans une poursuite effrénée de la productivité, la précarisation du marché de l'emploi, la structure inégalitaire de la richesse font que la croissance ne saurait par elle-même répondre aux problèmes sociaux.

L'indice PIB – qui ne mesure que la valeur d'échange et non la valeur d'usage et dont l'évolution correspond à ce qu'on appelle couramment croissance – ne dit rien en termes de développement, de progrès social et écologique : une pollution, le succès commercial d'un bien inutile, le gaspillage publicitaire..., font gagner des points de PIB quand l'arrêt d'une production polluante ou le passage d'un médicament dans le statut « générique » en font perdre. C'est pourquoi nous ne souscrivons pas à des schémas de relance par une croissance productiviste destructrice et foncièrement inégalitaire, sans autre finalité que les profits de quelques-uns. Quand nous luttons contre la récession économique, le chômage et l'austérité subis par les classes populaires, quand nous soutenons des mesures qui permettent aux salarié(e)s de reprendre confiance et pouvoir sur leurs vies par leurs luttes (interdiction des licenciements, embauches, augmentation de salaires...), nous mettons en œuvre une autre logique, celle d'un développement humain, social et écologique, pas celle de l'accumulation de capital.

Nous voulons une relance par la satisfaction des besoins sociaux, par la conversion écologique de l'outil de production, l'épanouissement des personnes et des sociétés dans le cadre des contraintes écologiques, dans une autre direction que celle du capitalisme qui envoie la nature et les humains dans le mur. (...)

### L'extension du domaine des biens publics et la remise en cause de la propriété des moyens de production

Cette transition écologique pour sa réussite suppose l'appropriation publique et sociale des secteurs déterminants, à commencer par l'énergie et l'eau. La biodiversité et les ressources indispensables à la vie doivent être des biens communs inaliénables de l'humanité. Le respect des ressources en eau passe notamment par la nécessité de priver les multinationales de la mainmise qu'elles exercent sur cette ressource. De même, sortir l'énergie du marché concurrentiel pour en faire un bien commun avec une tarification progressive nécessite de constituer un service public de l'énergie, qui prendra en compte la sécurité de l'approvisionnement, mais aussi celle de la production.

Plus généralement, l'émancipation humaine nécessite donc que les producteurs soient maîtres de leurs moyens de production et de leurs produits en lien avec les usagers et consommateurs. La « crise écologique » exige de s'attaquer à tous les secteurs clés du grand capital industriel. La réponse au défi climatique est incompatible avec la poursuite de la logique des profits et de l'accumulation par dépossession. Diminuer les émissions de gaz à effet de serre n'est tout simplement pas envisageable sans briser le pouvoir des multinationales de l'agro-business, de l'automobile, de la chimie, de la pétrochimie, de l'acier, etc., sans oublier le secteur des énergies fossiles, principal responsable de la catastrophe climatique !

### Démocratie directe, autogestion et participation des citoyens et des salariés

Les choix environnementaux ne peuvent être réalisés sans une intervention directe et un contrôle permanent des populations, des salariés producteurs et consommateurs, des citoyens qui élisent leurs représentants à tous les niveaux. Nous devons dans nos programmes articuler les urgences immédiates et ce que nous imaginons pour la société future. Dans nos batailles quotidiennes nous devons proposer non seulement des éléments qui soient crédibles et accepta-



bles par les populations mais qui puissent être ferments d'émancipation populaire. Les expérimentations déjà vivantes (coopératives, AMAP, éco-hameaux, zones de gratuité, gestions publiques décentralisées etc.) nous apparaissent comme des « déjà-là » ou « gisements », des « pépites » du communisme écologiste qu'il faut soutenir et développer.

La planification écologique que nous défendons est d'abord démocratique. Elle suppose que les populations aient la maîtrise de l'information et de la prise de décision. Le pouvoir de décider passe dans ce domaine complexe par l'appropriation des savoirs, une réappropriation sociale et citoyenne des orientations de la science, une approche critique de la technique qui rompt avec le scientisme. Par exemple la transition énergétique ne peut être engagée sans un grand débat démocratique remettant à plat les choix énergétiques et la sortie ou non du nucléaire. De la même manière les politiques d'aménagement du territoire et de « grands travaux » ne peuvent se concevoir sans possibilité de choix, de consultation, de décision, reposant sur une démocratie active. De même, un système énergétique basé sur les énergies renouvelables gagnerait à être très décentralisé, non seulement pour réduire les pertes dues à la transmission mais aussi pour être le plus adapté possible à la variété des sources et permettre un véritable contrôle par les producteurs et les citoyens. Notre projet devrait approfondir cette possibilité d'une mise en réseau de systèmes énergétiques locaux, publics, gérés démocratiquement par les communautés locales.

Une démocratie écologique ne peut s'arrêter à la porte des lieux de production : de plus en plus de salariés résistent et sont porteurs de projets alternatifs sociaux et environnementaux. La transition écologique ne se fera pas sans eux. Toutes les pratiques autogestionnaires et de contrôle populaire, appuyées sur les mobilisations sociales, les expériences collectives de productions alternatives, en lien avec usagers, consommateurs et citoyens, sont les axes fondamentaux pour penser une « planification écologique ». Les développements de l'économie solidaire – qui doit se garder de la récupération marchande – font partie de ce mouvement.

### **Défense des biens publics et citoyenneté dans l'entreprise, inséparables d'une extension de la démocratie**

Devant la financiarisation de l'économie et le sauvetage des banques qui accentuent les dettes des États, une exigence se fait jour de plus en plus largement : pourquoi ne fait-on rien contre ces profiteurs ? Question qui s'exprime aussi bien dans les luttes pour l'émancipation que dans la défense des « biens communs » par une logique de « service public », mise en évidence lors des États généraux.

Déjà aujourd'hui, de grands enjeux économiques sont perçus comme devant relever du « bien commun » par une majorité de la population et ne devant pas être soumis à la logique du marché. C'est le cas en ce qui concerne la gestion de l'eau, l'énergie, les trans-

ports, la santé, l'école. Ces domaines ne peuvent être soumis à la loi du marché et au règne de la concurrence.

Notre projet est la construction d'une société où les échanges comme la production des biens et des services sont essentiellement assurés par des services publics (territoriaux, nationaux, européens et internationaux), des entreprises publiques, des coopératives autogérées et toute autre forme d'appropriation sociale de la production.

L'enjeu est de transformer en profondeur la conception des services publics, pour que l'usager ne soit pas seulement entendu, mais soit partie prenante des décisions, du fonctionnement et de leur évolution. La place et le rôle des salarié-e-s et de leurs représentant-e-s d'une part, des citoyen-ne-s, du suffrage universel et des élu-e-s d'autre part, des usager-e-s/consommateurs-trices et de leur représentant-e-s enfin, doit faire l'objet d'une discussion différenciée en fonction des productions et des niveaux considérés. Cela ne peut se séparer des discussions pour une Constituante et une nouvelle république.

La lutte pour la création de nouveaux services publics, la défense des monopoles publics contre les mises en concurrence et les privatisations s'inscrivent ainsi dans un double objectif : la défense des services publics comme instruments d'égalité, et la promotion d'entreprises et de services qui, avec bien des imperfections structurelles, représentent des modèles de production alternatifs au modèle de l'entreprise capitaliste et de l'artisanat.

Des batailles politiques sont menées, portées par le mouvement syndical et associatif, pour faire reconnaître des besoins nouveaux qui émergent et qui doivent relever d'une extension des services publics, par exemple la question de la prise en charge de la petite enfance, de la perte d'autonomie, du logement.

Faire prévaloir la coopération et la recherche du bien commun sur la concurrence et la course au profit nécessite ainsi d'envisager l'extension de la démocratie et de la citoyenneté comme le cœur de la démarche transitoire à développer. Il s'agit de faire éclater la barrière entre « citoyen » et « salarié », faire rentrer la citoyenneté dans le monde de l'entreprise, donner de nouveaux droits aux salariés, renforcer et développer le pouvoir de décision et de contrôle des salarié-e-s et les prérogatives des représentant-e-s du personnel, droit de veto des salarié-e-s et/ou de leur représentant-e-s sur les licenciements et les « plans sociaux », ouverture des livres de compte et accès à l'ensemble des informations nécessaires... Ces exigences sont inséparables de l'affirmation du droit des citoyen-ne-s et des élu-e-s à prendre part aux processus de décisions sur les questions stratégiques concernant la production et ses finalités.

L'enjeu profond de la rupture avec le capitalisme est le développement d'une véritable démocratie sociale et politique au sein du monde de l'entreprise, pour en finir avec ce « despotisme d'usine » dont parlait Marx qui détourne les énergies et l'intelligence productive de millions de salariés, d'ingénieurs, de techniciens de la progression du bien commun.

## **Temps libéré et nouveaux droits sociaux : l'amorce de sortie du système capitaliste**

Toute l'histoire du mouvement ouvrier est marquée de références dont la suivante reste à écrire. En 1865, parce que la lutte pour l'abolition de l'esclavage avait abouti, les ouvriers américains ont lancé la revendication de « la journée de huit heures », devenue le mot d'ordre de toute l'AIT (Association internationale des travailleurs). Dans les années trente, l'unité s'est faite pour « la semaine des 40 heures ». Et le temps d'étude des jeunes et de vie à la retraite a fait partie des avancées depuis la moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Mais, signe d'une victoire politique de la bourgeoisie, l'exigence de la réduction massive du temps de travail, et de sa réorganisation pour éradiquer le chômage, a été délaissée.

Rappelons l'autre repère. « Chacun a droit » dans notre société à une activité utile et aux revenus correspondants. Dans le Préambule de la Constitution actuelle, continuité du Programme du CNR et des exigences de la Révolution de février 1848, ce droit fait partie de la définition de notre démocratie.

Ce principe du droit au travail ou à des revenus correspondants doit retrouver sa place dans nos combats politiques, culturels, revendicatifs : un axe fort, des « mesures d'urgence » à l'horizon d'émancipation. Ce droit à ne pas « être de trop » dans la société doit être reconnu à toutes et tous : pour le respect des individus, de leur diversité, de leur liberté.

Cette question trouve une actualité immédiate et se manifeste dans des revendications syndicales que nous devons soutenir : la sécurité sociale professionnelle comme le droit à la formation tout au long de la vie ; et pour les jeunes le droit à des revenus garantissant leur autonomie dès la fin de la scolarité obligatoire.

Ces normes nouvelles concernent tous les salarié-e-s, comme le plus grand nombre des artisans, des Scops et des agriculteurs. Juste droit politique, il crée des garanties pour tous les individus. Ce serait certainement un pas hors de la logique capitaliste, à l'opposé de la remise en cause du salariat par les capitalistes actuels. Mais sans cet horizon il n'y a pas de transformation sociale possible. Cette option défend le droit de toutes et tous à une existence dégagée de l'angoisse de la précarisation. Elle autorise aussi à affirmer que la libre activité de chaque être humain est la condition de l'enrichissement de tous et toutes.

Sans une telle démarche politique, la bourgeoisie est maîtresse du temps. Le chômage et la précarisation, notamment à l'encontre des femmes et des jeunes, sont le résultat de l'accumulation entre une minorité de profiteurs. Une part de la plus-value créée par le travail, appropriée et détournée par le patronat, devrait servir à financer ce redéploiement de l'organisation du travail et permettre le droit à une pleine activité.

Aujourd'hui, l'immense bond de la productivité du travail, conjugué au va-et-vient travail/«hors travail » et au dépassement des conceptions productivistes

permet une réduction importante de la durée du temps passé en entreprise et que toutes et tous aient un emploi.

Il ne s'agit donc pas là d'« utopie » mais de nécessité brûlante. Une avancée dans les pays d'Europe aurait une portée mondiale. Ainsi, les exigences liées au travail, à l'environnement, à la protection sociale, à la culture, pourraient se discuter démocratiquement.

## **Une démocratie qui remet en cause la propriété privée des moyens de production.**

Sans une rupture avec les institutions et les logiques marchandes, il serait illusoire de parler de « socialiser ». Sans une extension maximale d'une démocratie à tous les niveaux, il serait illusoire de parler d'un nouveau mode de gestion de la société et de pouvoir. Il ne serait pas possible de décider quoi et comment produire, ni de défendre les biens publics ni de développer une transition écologique. Une véritable alternative de sortie du capitalisme suppose de réaffirmer le projet de déposséder la minorité des principaux moyens de production et d'échanges qu'elle détient, d'abolir la propriété lucrative. Cette appropriation publique et sociale par l'ensemble de la population nécessite de planifier la production et les étapes de la reconfiguration de celle-ci, le marché n'étant plus utilisé que comme un instrument second et subordonné. Elle suppose une réduction radicale des inégalités de revenus et des patrimoines.

Changer le travail pose la question de savoir qui décide et en fonction de quels critères : c'est bel et bien la question de la propriété et du pouvoir dans les entreprises qui se trouve posée.

Toutefois, en rester à la seule question de la propriété, absolument incontournable, sans promouvoir des processus démocratiques de décision, conduirait à reproduire des impasses étatiques et les logiques de domination et de « caporalisation », en contradiction avec la visée d'une révolution démocratique.

La planification comme certains mécanismes de marché doivent être des moyens de délibération collective et au service d'une société qui permette la satisfaction de besoins de chacun, l'épanouissement collectif et individuel et la maîtrise par l'humanité de sa vie commune et des rapports à la nature.